

Perspectives

N°22/218 – 4 juillet 2022

ZONE EURO – Face au rapprochement de la menace, l'UE accélère REpowerEU

Avec la récente réduction par Gazprom de l'approvisionnement en gaz à destination des entreprises de cinq pays, ce sont désormais douze États membres de l'Union européenne (UE) qui sont directement touchés par la baisse, voire l'arrêt complet, des livraisons de gaz de Russie. Aujourd'hui, les exportations de gaz russe vers l'UE représentent la moitié de ce qu'elles étaient il y a un an.

Le système gazier européen a bien réagi et a pu jusqu'à présent absorber les coupures en rendant opérationnel le plan REPowerEU : au mois de mai, les livraisons de GNL – avec 12,8 milliards de m³ – ont atteint un quart des 50 milliards de m³ supplémentaires prévus par le plan pour remplacer les importations de gaz russe. Le stockage progresse avec un taux de remplissage supérieur à 56%, soit plus que la moyenne historique. Le Conseil européen et le Parlement européen ont répondu rapidement à la demande de la Commission d'adopter les modifications à la réglementation relative au stockage en exerçant une pression sur les entreprises pour qu'elles agissent et garantissent par le stockage une marge de sécurité supplémentaire pour passer l'hiver, en cas d'interruption totale de l'approvisionnement en gaz russe.

Ce risque est de plus en plus présent et Gazprom a déjà annoncé une maintenance de Nord Stream 1 du 11 au 21 juillet. On ne peut donc pas exclure que la Russie prenne d'autres décisions pour couper l'approvisionnement à cette occasion.

Les ministres européens de l'Énergie se sont donc accordés sur un plan d'action **qui s'articule autour de six actions** pour se préparer à l'hiver.

- Renforcer la surveillance et la coordination par l'intermédiaire du groupe de coordination pour le gaz pendant les mois d'été.
- Remplacer la consommation de gaz par d'autres combustibles dès que possible, dans les secteurs industriels, mais aussi pour l'électricité et le chauffage.
- Stimuler les économies d'énergie et l'efficacité énergétique dès maintenant. Un certain nombre de mesures avaient été identifiées dans REPowerEU, permettant de réduire rapidement la consommation de pétrole et de gaz de 5%.
- Actualiser les plans nationaux d'urgence et conclure les accords de solidarité en suspens, dont seulement six sont en place.
- La Commission s'est engagée à présenter un plan coordonné de réduction de la demande. Sur la base d'une analyse actualisée des scénarios pour l'hiver prochain, elle proposera des bonnes pratiques pour économiser le gaz de manière préventive et des orientations sur la gestion de la demande des consommateurs non protégés, en particulier l'industrie.
- Redoubler d'efforts pour la diversification des approvisionnements sans se concurrencer entre pays membres, grâce à la plateforme énergétique de l'UE qui se met rapidement en place. Une coopération étroite avec les États-Unis s'est déjà traduite par un niveau record de 28 milliards de m³ de livraison de GNL prévus au total pour l'année 2022. Une déclaration commune avec la

Norvège ainsi qu'un protocole d'accord avec l'Égypte et Israël ont été conclus. Un autre mémorandum, destiné à préparer le terrain pour doubler la capacité du gazoduc transadriatique, est en cours de négociation avec l'Azerbaïdjan. Les outils juridiques nécessaires à de futurs achats conjoints sont en cours d'élaboration par la Commission.

Le règlement de l'UE sur le stockage du gaz exige que les réserves de gaz de l'Europe soient remplies avant l'hiver et que leur gestion soit protégée contre toute interférence extérieure. Les nouvelles règles exigent des États membres qu'ils remplissent les installations de stockage à 80% de leur capacité d'ici novembre. Ceux dépourvus d'infrastructures de stockage sont tenus de convenir d'accords bilatéraux pour que des quantités suffisantes soient stockées pour leur usage dans les pays voisins, dans un esprit de solidarité. Les installations de stockage de gaz seront désormais considérées comme des infrastructures critiques et tous les opérateurs de stockage dans l'UE devront se soumettre à un nouveau processus de certification afin de réduire les risques d'interférences extérieures.

La Commission a été mandatée par le Conseil européen et par le G7 pour proposer des mesures supplémentaires pour réduire la flambée des prix. L'objectif de ces nouvelles mesures est aussi d'empêcher la Russie de tirer profit de sa guerre d'agression par la réduction des recettes russes provenant des hydrocarbures. La possibilité d'introduire des plafonds temporaires pour les prix à l'importation est envisagée.

☑ Notre opinion – *Les propositions sur le plafonnement des prix de l'énergie de la Commission sont attendues pour le Conseil européen d'octobre. Entretemps, l'épée de Damoclès d'une nouvelle interruption des livraisons de gaz russe pourrait se matérialiser. Ces coupes s'inscrivent dans une stratégie délibérée d'instrumentalisation du commerce du gaz, visant à répandre l'incertitude, à déstabiliser le marché européen et à empêcher le remplissage adéquat des stockages. Elles sont conçues pour augmenter les prix de l'énergie et compromettre la sécurité de l'approvisionnement. La matérialisation d'un scénario d'interruption totale de l'approvisionnement en gaz aura un impact qui se chiffre à environ 2 points de croissance en moins pour la zone euro par rapport à notre scénario central à 2,5% en 2022 et à 1,1% en 2023. Cet impact s'explique par l'amplification de trois chocs : un choc d'offre plus fort lié au rationnement, un choc de demande plus mordant lié à une inflation plus élevée et un choc de confiance plus marqué qui passe par une révision de la valorisation des actifs. Plus cet arrêt interviendra tardivement dans notre scénario, plus les effets de substitution et les ajustements pourront opérer et limiter l'impact sur la croissance. La substitution par d'autres sources est en effet possible mais elle est néanmoins limitée à court terme, notamment pour le gaz. Un quart de l'input de gaz utilisé dans la production d'électricité peut être, plus ou moins facilement, remplacé par d'autres sources d'énergie selon les pays en fonction de leur bouquet énergétique. Si la demande d'énergie par les ménages, l'industrie et les services peut trouver des substituts grâce à d'autres intrants ou d'autres produits finaux moins intensifs en gaz et en énergie, le gaz n'est en revanche pas remplaçable dans de nombreux processus industriels (par exemple, la chimie). Les estimations de l'élasticité de substitution du gaz dans l'économie des pays de la zone euro suggèrent une substituabilité de l'ordre de 10% à 20% à court terme qui peut cependant augmenter à long terme. Si cette élasticité n'est pas élevée, le simple fait qu'elle ne soit pas nulle, réduit radicalement l'impact négatif du choc sur l'offre. Face à ce choc puissant, l'action des politiques économiques sera alors cruciale pour en atténuer l'effet sur l'activité mais sera contrainte par des arbitrages plus complexes.*

Article publié le 1^{er} juillet 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
01/07/2022	<u>Monde – Scénario macro-économique 2022-2023 : entre le marteau et l'enclume</u>	Monde
01/07/2022	<u>Colombie – Gustavo Petro, un président de gauche : une première</u>	Amérique latine
30/06/2022	<u>Europe : une dette commune au service de sa Puissance</u>	Europe
30/06/2022	<u>Royaume-Uni – L'inflation en mai, une question de vivres...</u>	Royaume-Uni
29/06/2022	<u>Automobile – "Que la force soit avec toi"</u>	Automobile
29/06/2022	<u>Asie - Au Sommet des BRICS, la Chine se rêve en leader du Sud</u>	Chine
28/06/2022	<u>Italie – Tremblement de terre au sein des Cinq étoiles, une réplique des élections municipales</u>	Italie
28/06/2022	<u>Avenir de l'Europe - L'euro numérique - Web conférence</u>	Europe, banques
27/06/2022	<u>Allemagne – Se préparer à la fermeture du robinet énergétique !</u>	Allemagne
24/06/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/06/2022	<u>En Inde, le conflit révèle des faiblesses structurelles</u>	Inde
22/06/2022	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agriculture, agroalimentaire
22/06/2022	<u>Égypte – La baisse des réserves en devises se poursuit, le change reste donc fragile</u>	MENA
22/06/2022	<u>Serbie : des dynamiques économiques et politiques contraintes par le contexte de guerre</u>	PECO
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La BoE resserre doucement mais sûrement</u>	Royaume-Uni
20/06/2022	<u>Parole de banques centrales – La Fed augmente ses taux de 75 points de base et entend passer en territoire « légèrement » restrictif d'ici fin 2022</u>	Monde
17/06/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/06/2022	<u>Hausse des tensions entre l'Espagne et l'Algérie</u>	Espagne
15/06/2022	<u>Chine – Les paradoxes d'une économie sous cloche</u>	Asie
14/06/2022	<u>Royaume-Uni – Boris Johnson sauve son poste, mais demeure fragilisé</u>	Royaume-Uni
13/06/2022	<u>Parole de banques centrales – BCE : normaliser en des temps anormaux et gérer une inflation ingérable, une tâche ardue</u>	Union européenne

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.